



Déclaration de l'UNSA-Education au CTSD du 19 juin 2019

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Il y a un mois, l'**Unsa-Education** publiait les résultats de la 7ème édition de son baromètre des métiers. Les bouleversements sont profonds par rapport aux années précédentes, expression d'un véritable mal-être des collègues dans leur travail. Nous observons aussi une rupture de la confiance entre les personnels et leur ministre au sein de l'Éducation nationale.

Si nos collègues sont toujours très nombreux à aimer leur profession (92,7%) et à être heureux de l'exercer (78,7%), de nombreux indicateurs montrent une incompréhension voire une opposition aux politiques menées dans leur secteur d'activité.

Ainsi seulement 10,4% des personnels de l'éducation se disent en accord avec les choix politiques faits contre 20,8% en 2018. Ils ne sont même que 6,5% chez les enseignants. Nous assistons à une dégradation des conditions de travail (jugées satisfaisantes par 34,1%, -9 points). Et seulement 34,8% ressentent de la reconnaissance et du respect dans leur pratique professionnelle (44,1% en 2018).

Le pouvoir d'achat reste la première priorité, en augmentation avec 62,5% (+ 6 points). Les perspectives de carrière ne sont satisfaisantes que pour 13,6% (-6 points) et leur rémunération pas à la hauteur de leur qualification (seulement 11,8% de « à la hauteur », -3 points).

Les questions d'actualité confirment la remise en question des politiques menées. Ainsi 78,8% ne se déclarent pas suffisamment accompagnés dans les nombreuses réformes engagées. 90% se disent préoccupés par le projet de loi de transformation de la Fonction publique.

Concernant la réforme du Lycée, si l'**Unsa-Education** n'appelait pas à un boycott des épreuves du bac le 17 juin, il n'en reste pas moins qu'un sentiment de colère et d'incompréhension persiste chez nos collègues, face à une réforme menée au pas de charge sans réelle concertation, avec en parallèle comme signal fort, la suppression de 2650 postes dans le second degré.

Dans le premier degré, la mise en place d'un nouveau logiciel mouvement ainsi qu'une refonte des circulaires ne sont pas sans conséquences pour les personnels, qu'ils participent au mouvement ou qu'ils soient administratifs devant gérer les dysfonctionnements de l'outil et créant du stress et une surcharge de travail.

Concernant le projet de loi de transformation de la Fonction Publique, l'**Unsa-Education** tient à redire son désaccord sur le fond, en particulier, sur la modification des instances de dialogue social, sur le recours accru aux contrats ainsi que sur la méthode de dialogue social utilisée depuis plus d'un an. Nous appelons à un changement radical pour la seconde partie du quinquennat afin que les organisations syndicales représentatives soient davantage entendues.

Nos collègues des CIO et DRONISEP étaient en grève le 18 juin à l'appel d'une large intersyndicale pour la défense du service public d'orientation de l'Éducation Nationale et de l'Onisep. Les organisations syndicales, dont l'**Unsa-Education**, dénoncent le projet de démantèlement de l'Onisep, la suppression de 60% des effectifs dans les Dronisep ainsi que l'expérimentation de mise à disposition des régions des personnels impliqués dans l'orientation des élèves. Cette réforme emblématique de l'orientation, assujettie prioritairement aux besoins économiques locaux, cristallise une conception qui va à l'encontre d'une vision émancipatrice d'une école luttant contre les freins et déterminismes sociaux.

Sur ce dossier, comme sur d'autres, la stratégie de notre ministre qui vise à différer les annonces afin de ne pas rendre de compte aux personnels et aux usagers est inacceptable. De plus, la mise en place des

réformes augmente considérablement la sollicitation des PsyEN sans pour autant reconnaître leur rôle.

Concernant l'ordre du jour de ce CTSD consacré à la préparation de la carte scolaire 1^{er} degré pour la rentrée 2019, nous rappelons que les 8 ETP accordés à l'Isère ne seront pas suffisants même dans un contexte de baisse du nombre d'élèves.

En effet, le dispositif de dédoublement CP/ CE1 en REP et REP+, s'il est louable, a un impact notable sur la dotation, ne permettant pas d'abaisser de façon significative les seuils afin que tous les élèves et enseignants en profitent.

Nous demandons de l'attention pour toutes les situations d'école quand les seuils sont atteints ou dépassés ainsi qu'une vigilance particulière sur le nombre d'élèves en cycles 3 dans les écoles en Rep et Rep+.

Nous restons d'autre part toujours préoccupés par les effectifs des ULIS dans le premier comme dans le second degré.

Les circulaires concernant l'école inclusive et le nouveau cadre de gestion des AESH sont parues.

L'Unsa-Education tient à rappeler ses craintes quant à une généralisation des pôles d'inclusion dès la rentrée 2019 sans bilan préalable ainsi que les fortes interrogations de la communauté éducative sur les PIAL concernant leur pilotage, la répartition géographique et le déclenchement de l'aide.

Quels seront les moyens humains mis à disposition des PIAL ? Sur qui reposera la charge de travail de la gestion quotidienne ? Secrétariat des IEN ? Secrétariat des collèges/lycées ? Directeurs d'école ?

Les AESH, au vu de la circulaire les concernant, restent, comme nous, sur leur faim au regard des mesures annoncées.

La généralisation des PIAL, la création d'AESH référents ou le nouveau mode de calcul de leur temps de travail ne peuvent faire oublier la nécessité d'une véritable revalorisation financière des AESH en reconnaissance de leur engagement au quotidien au service de l'école inclusive.

Pour l'Unsa-Education 38

***Serge RAVEL
Patrick MAUREY***